

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## CONVERTIBLE EUROPE

ISIN : FR0010247940

### Objectifs et politique d'investissement

A travers une gestion active et discrétionnaire, l'OPCVM a pour objectif de gestion d'obtenir, une performance supérieure à celle de l'indice Exane ECI Europe (coupons réinvestis) qui est un indicateur représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles de l'EUROPE, diminuée des frais réels sur la durée de placement recommandée.

Le fonds ne cherche pas à répliquer l'indice et est libre de contraintes d'allocation liées à celui-ci. L'OPCVM est investi dans les obligations convertibles européennes sans contrainte de notation jusqu'à 100% de l'actif net et en actions et en titres participatifs et assimilés cotés le cas échéant, dans la limite de 20%. Après avoir étudié le contexte macroéconomique, il est procédé à une analyse sectorielle visant à mettre en évidence les secteurs les plus porteurs. Sur cette base, le choix des valeurs se fera sur des critères techniques qui sont propres aux obligations convertibles. Ces dernières doivent avoir une sensibilité action suffisante pour bénéficier de l'évolution de l'action sous-jacente.

L'OPCVM s'autorise à investir jusqu'à 10% de son actif en OPCVM étrangers, ou OPCVM et FIA soumis au droit français, gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

Le fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés (futures / options) sur l'ensemble des marchés réglementés français ou étrangers dans un but de couverture au risque d'action, change et taux, dans la limite de 100 % de son actif.

La durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans. Le fonds capitalise les sommes distribuables.

Les ordres de souscription et de rachat peuvent être transmis à votre intermédiaire financier habituel. Ils seront centralisés tous les jours à 11 heures et seront réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés et des jours de Bourse fermée.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

← Rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque des marchés européens des obligations convertibles et échangeables auquel le portefeuille est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil du risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds ne bénéficie pas de protection, ni de garantie contre le risque de perte en capital.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur ci-dessus :

- Risque de crédit : risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : les stratégies sur instruments dérivés peuvent entraîner à la baisse, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	2,00% TTC max
<b>Frais de sortie</b>	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

<b>Frais courants</b>	1,00% TTC *
-----------------------	-------------

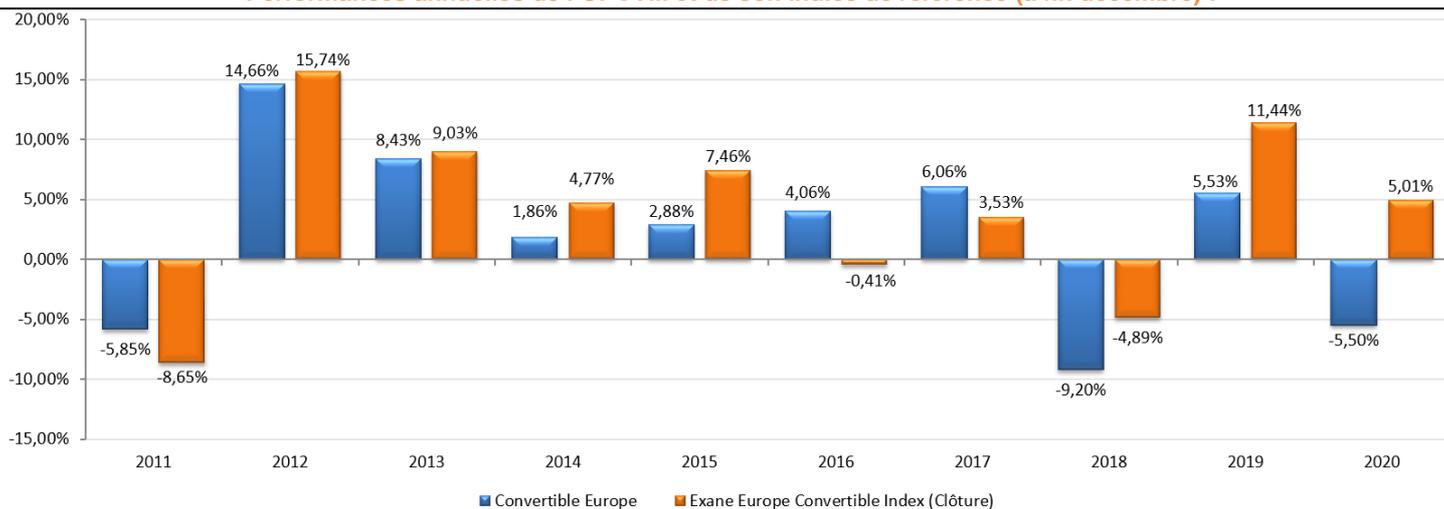
### Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

<b>Commission de performance</b>	10 % TTC maximum de la surperformance de l'OPCVM au-delà de l'indice Exane ECI Europe (coupons réinvestis). En cas de performance négative du fonds, la commission de surperformance ne sera prélevée que si la baisse est inférieure à 5% en valeur absolue. 0,00% prélevé au titre du dernier exercice
----------------------------------	--

\* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2020, et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce taux correspond au taux de frais de gestion maximum prélevés par le fonds. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section Frais et commissions du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées

### Performances annuelles de l'OPCVM et de son indice de référence (à fin décembre) :



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances annuelles présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds et le dépositaire. La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. L'OPCVM Convertible Europe a été créé le 25 novembre 2005. La devise de référence du fonds est l'euro.

## Informations pratiques

Le dépositaire est la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : ACA - 243 Boulevard Saint Germain - 75007 PARIS - Tél : 01 76 62 35 16; [acadiff@aca.paris](mailto:acadiff@aca.paris)

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre intermédiaire financier.

Politique de rémunération : Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.aca.paris](http://www.aca.paris)

La responsabilité d'ACA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF)**  
**ACA est agréé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)**  
**Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2021.**